

OFFICE DE LA RESISTANCE

1^{re} Section
COMMISSION

Monsieur **BEAUJEAN, Gilbert**
Rue Petite Mai, 56
OUGREE.

ATTESTATION

La qualité de Résistant Armé est reconnue à titre posthume à ...**Monsieur BEAUJEAN, Jean, Joseph.**

né à ...**Seraing**....., le ...**9.3.10.**.....
par la Commission de contrôle de ...**Verviers**.....;
en date du ...**19.6.47.**....., en application des arti-
cles 1 et 5 de l'arrêté-loi du 19 septembre 1945 établissant le
Statut de la Résistance Armée.

Monsieur BEAUJEAN, Jean, Joseph......
était affilié au groupement ...**P.A.**.....

Le temps passé dans la Résistance est de ...**1 an 2 mois**
soit du 1.2.42 au 30.3.43.

A Bruxelles, le ...**5.6.48.**.....

POUR LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE,
Le Lieutenant-Colonel DE RIDDER,
Chef de l'Office de la Résistance,

ATTESTATION POUR : 1^o Ayant-droit;

2^o Groupement; ✓

3^o O. C. M.;

4^o D. G. P. M./III D.;

5^o D. G. P. M.;

6^o

AVIS IMPORTANT.

Il est recommandé au destinataire de la présente attestation de ne pas s'en dessaisir
En aucun cas il n'en sera délivré de duplicata. Le cas échéant, il lui appartient d'en
établir des copies à faire certifier conformes éventuellement par l'administration communale
de sa résidence.

MINISTÈRE
DE LA DEFENSE NATIONALE
MINISTERIE
VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RESISTANCE
DIENST
VAN DEN WEERSTAND

ACCEPTÉ

Com. Cont. : Verhien

Date : 19-6-47

Act de det.
sans opinion
Van au ds

N° d'ordre : III/02378
Volnummer :

PROPO 314
Ord. Nat.
Méd. Rés.
Vol. Guerre
Méd. B. 42

Groupement de résistance : Armée Belge des Partisans armés
Weerstandsgroepering :

NOM (en capitales) : BEAUJEAN
NAAM (in drukletters) :

Prénoms : Jean - Joseph
Voornamen :

Domicile : Fuvillé, (adresse des enfants Rue petite mai 56 à Ougrée)
Adres :

Date et date de naissance : 9 mars 1910 à Serainy
Geboorteplaats en datum :

Nationalité : Belge
Nationaliteit :

Etat civil : divorcé
Burgerlijke stand :

N° de la carte d'identité : ?
N° der identiteitskaart :

Grade et position militaire : Soldat
Graad en militaire stand :

Profession et position civile : mason
Beroep en burgerlijk ambt :

Ayants droit éventuels en cas de décès : ses enfants (Beaujean Blanche et Beaujean Gilbert)
Gezinslijke rechthebbende in geval van overlijden :

Date d'entrée dans la résistance : fin 1941 - Front Wallon
Datum van toetreding tot den Weerstand :

Date(s) d'entrée(s) dans le (ou les) groupement(s) : Février 1942 A.B.P.A.
Datum(s) van toetreding tot de groepering(en) :

Détention éventuelle dans les camps et prisons (dates) : arrêté à Ougrée le 20 - Janvier 1943
Gebeurlijke gevangenschap in kampen en gevangenissen (datums) :

Fuvillé à la Citadelle de Liège le 30 - mars 1943

N° de la carte du groupement (si possible) :
N° der lidkaart (indien mogelijk) :

Par qui avez-vous été affilié au groupement ? Lesnot Renée
Door wie is U aangeworven in de groepering ?

Lieu de votre principale activité : *Ougree - Liège et environs*
Streek van uw belangrijkste activiteit :

Activité à contresigner par le chef du groupement avec appréciation :
Activiteit door den Groepoverste mede te onderteekenen, met beoordeeling :

*Responsable Groupe combat venu du Front Wallon
Inmatriculé à l'A. B. P. en Février 1942.*

*Participe à de nombreux actes de Sabotages
Coups de mains armés contre l'ennemi et collaborateurs
Dans la nuit du 20 au 21 Janvier 1943, livre un combat défensif
contre un fort détachement de l'armée allemande venu l'arrêter
Blessé grièvement au cours de la Bataille, arrêté et conduit à
l'Hôpital St Laurent - guéri et fusillé par l'ennemi le 30-3-43
à la Citadelle de Liège*

Mort en Héros pour la Patrie et la liberté du Peuple Belge.

Deluy - gpy

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE,
P: Signature de l'intéressé,

ECHT EN WAARACHTIG VERKLAARD :
Handteekening van belanghebbende,

Deluy - gpy

Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle :
Verklaring van het Nationaal Commando : Ik bevestig, na onderzoek :

1° Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membres chargés effectivement du recrutement et de
1° Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectief belast met de aanwerving en de aansluiting

l'affiliation au groupement ;
bij de groepeerings;

2° Que
2° Dat

était (n'était pas) (1) affilié au groupement avant le 4 juin 1944
deel uitmaakte (geen deel uitmaakte) (1) van de groepeerings vóór

et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la libération (ou jusqu'au
4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de bevrijding (of tot

....., pour les motifs suivants) :
....., uit hoofde van volgende redenen) :

Sceau du
groupement
Zegel der
groepeerings

Le Commandement National,
Het Nationaal Commando,

REMARQUE IMPORTANTE.
BELANGRIJKE OPMERKING.

Joindre un certificat d'identité de bonnes conduite, vie et mœurs, portant extrait des condamnations encourues, et un certificat
Bij te voegen : een bewijs van goed gedrag en zeden, de opgelopen straffen vermeldend, en een bewijs van burgertrouw, af te
de civisme, à délivrer par l'Administration communale.
leveren door het Gemeentebestuur.

MINISTERE
MINISTERIE
DE LA DEFENSE NATIONALE
VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RESISTANCE
DIENST van den WEERSTAND

N^o dossier :
N^o van het dossier : 111/02318

RECOMMANDE — AANGETEEKEND.

Commission de Contrôle
Controle Commissie

de
van

Rue n^o ...
VERVIERS straat, n^o

à
te

M. (Nom) (Prénoms)
(Naam) (Voornamen)
rue n^o à
straat , n^o , te
Province de
Provincie

Résistant isolé (1): Membre du Groupement de la Résistance (1)
Afzonderlijk Weerstander. — Aangesloten lid van de Weerstandsgroepering P.A.

Par décision de la Commission de Contrôle, j'ai l'honneur de vous informer que la reconnaissance de la qualité de résistant armé vous a été — accordée — (1) — ~~refusée~~ — (1) en séance du 194...
zitting van 19 JUNI 1947

..... Verviers, le 19 JUNI 1947 194...
, den

Le Président de la Commission,
De Voorzitter van de Commissie,

le Crétier,

T. S. V. P. — D. A. U. B.

En annexe acte de décès

MG.

BEAUJEAN

Jean- Joseph.

Seraing sur Meuse, le 9 mars, 1910

Belge

Sous officier

Commandant de Détachement

février 1942

de Verviers le
19/6/1947

inexistant sous l'occupation

néant
"

Française

sa mère: Mme Beaujean, Rue Petite Mai, 56, Ougrée

Membre de "L'ARMÉE BELGE DESPARTISANS" depuis février 1942, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées sans se soucier des dangers auxquels il s'expose EN ACCOMPLISSANT TOUTES LES TÂCHES qui lui sont dévolues: Diffusion de la presse clandestine et de tracts, récolte de fonds pour le soutien des familles de nos camarades déjà tombés, transport d'rames et de dynamite, participation à diverses actions de sabotage, actions punitives contre les traîtres et collaborateurs.

Arrêté par l'ennemi le 20 janvier 1943, il est fusillé à la Citadelle de Liège le 30 mars 1943.

Citation proposée par le Chef du Groupement de la Résistance armée:

Membre de "L'ARMÉE BELGE DESPARTISANS" actif et courageux, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées avec un maximum de succès: notamment sa participation à diverses actions de sabotage, actions punitives contre les traîtres et les collaborateurs.

Arrêté en service commandé le 20 janvier 1943, il est fusillé à la Citadelle de Liège, le 30 mars 1943.

A. Bruxelles le 7 mai 1948

Secrétaire du Groupement de la
Résistance Armée

Le Chef du Groupement de la
Résistance Armée

R. ADAM

GROUPEMENT DE RESISTANCE ARMEE

Secrétaire de l'Office de la
Résistance Armée

Vu et approuvé
A le
Le Chef de l'Office de la
Résistance Armée

GROUPEMENT DE RESISTANCE ARMEE